

Conformément à la nouvelle règlementation Européenne sur la protection des données à caractère personnel, le service admissions de l'École Nationale d'Ingénieurs de Metz (ENIM) s'engage à recueillir et à traiter les données personnelles de ses utilisateurs dans le seul but d'assurer la réalisation de finalités précises liées aux missions de service public de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace. Le service admissions détient ces prérogatives, en vue de réaliser la procédure d'inscription à l'admission sur titre des étudiants et d'intégration à l'ENIM.

Les données à caractère personnel collectées par le service admissions dans le cadre de son téléservice sont destinées à la gestion des candidatures et des admissions sous statut étudiant et sous statut apprenti à l'ENIM. Le service admissions agit en tant que responsable des traitements de données à caractère personnel pour toutes les procédures liées aux recrutements des étudiants de l'école.

La fourniture de données à caractère personnel des candidats conditionne la réalisation de la prestation de service mise en œuvre par le service admissions. En effet, sans le recueil du consentement et des données à caractère personnel des candidats, le service admissions ne serait pas en mesure de mettre en œuvre les traitements de données lui permettant d'assurer son service d'inscription aux recrutements étudiants et d'intégration dans l'école.

Le service admissions assure l'organisation matérielle, informatique et logistique des procédures d'inscription et d'intégration à l'école.

Ainsi, en poursuivant son inscription, le candidat accorde automatiquement son consentement pour le recueil de ses données personnelles et leurs traitements dans le cadre des missions du service admissions qui s'inscrivent dans le cadre d'une mission plus générale d'intérêt public. En l'espèce, il s'agit des traitements suivants :

- Gestion de la procédure d'inscription (collecte, enregistrement, supports),
- Gestion de la procédure d'admission (vœux, étude des dossiers),
- Gestion des demandes de réclamations,
- Gestion de l'inscription à l'école,
- Mise à disposition d'extractions de données à caractère personnel pour les candidats qui sont intégrés à l'ENIM afin de faciliter la constitution des dossiers d'inscriptions des nouveaux arrivants,
- Mise à disposition d'extractions de données à caractère personnel à tout organisme dans le cadre d'obligations réglementaires, notamment pour des motifs d'intérêt public et/ou à des fins statistiques.

Le service admissions s'engage à assurer la protection des données à caractère personnel conformément à la loi dite « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, dans le respect de l'ordonnance n°2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives, notamment son article 9 portant création du « Référentiel général de sécurité » (RGS).

Les données à caractère personnel des candidats ayant validé leur dossier sont conservées deux années à compter de la fin des concours.

Pour chaque traitement mis en œuvre par le service admissions dans le cadre des missions qui lui incombent, les utilisateurs bénéficient de l'ensemble des droits garantis au chapitre III du RGPD « Droits de la personne » (articles 12 à 23). Il s'agit essentiellement du droit à l'information, du droit d'accès, du droit de rectification, du droit à l'effacement et du droit d'opposition.

Pour exercer ses droits, le candidat peut s'adresser au service admissions par mail à enim-admissions-contact@univ-lorraine.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

École Nationale d'Ingénieurs de Metz
Service admissions
1, Route d'Ars Laquenexy
57070 METZ

En cas de difficultés, le candidat dispose de voies de recours contre une décision que lui aurait opposé le service admissions.

Recours RGPD : Le service admissions assurant la gestion des candidatures et des admissions pour la formation sous statut étudiant et pour la formation sous statut apprentissage de l'École Nationale d'Ingénieurs de Metz, toutes les réclamations concernant les procédures communes mises en place dans le cadre des recrutements de l'école et/ou toutes les demandes concernant l'exercice des droits garantis par le RGPD, devront être adressées au correspondant Délégué à la Protection des Données de l'Université de Lorraine :

- Directement par messagerie à dpo-contact@univ-lorraine.fr ;
- Ou par voie postale à l'adresse suivante :

Université de Lorraine
Direction des Affaires Juridiques
34 Cours Léopold
54052 NANCY

Saisir le médiateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur :

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1897>)

Saisir la CNIL :

- Via le site internet de la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/adresser-une-reclamation-plainte-la-cnil-quelles-conditions-et-comment>)
- Par voie postale à l'adresse suivante :

CNIL
7 place de Fontenoy
75007 PARIS

Saisir le juge administratif :

Afin de contester une décision émanant du service admissions, les candidats bénéficient également de la possibilité d'intenter un recours en justice devant le tribunal administratif en saisissant le juge administratif(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2026>).